

Cette plaquette présente un suivi mensuel de l'évolution des accidents routiers mortels dans le département d'Ille-et-Vilaine

Avertissement : les résultats présentés reposent sur un système de collecte rapide, indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) ; ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.
Sources : Préfecture d'Ille-et-Vilaine - Gendarmerie nationale - Police nationale.

Les chiffres du mois

	Septembre 2019	Septembre 2018	Ecart	Évolution 2018 / 2019 (%)
--	----------------	----------------	-------	---------------------------

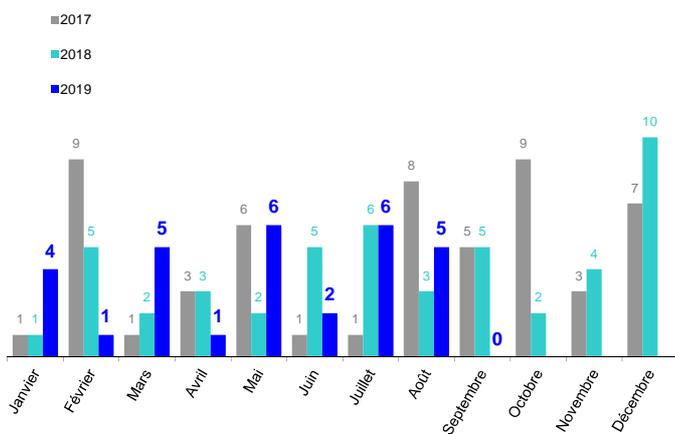
accidents corporels	79	73	6	8
tués	0	5	-5	-100
blessés	96	89	7	8

Cumul de l'année

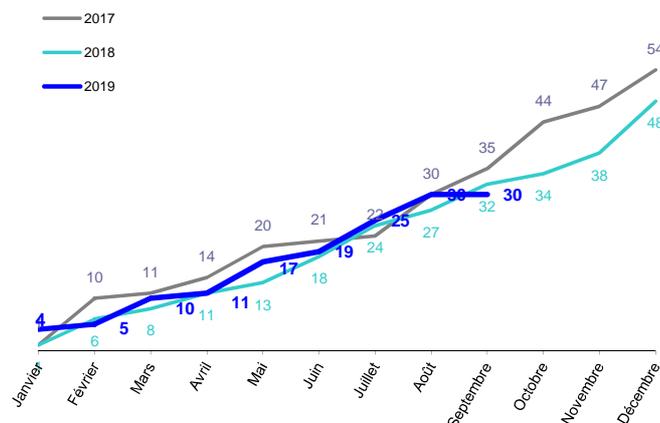
	Cumul Sept. 2019	Cumul Sept. 2018	Évolution 2018 / 2019 (%)
--	------------------	------------------	---------------------------

accidents corporels	579	567	2
tués	30	32	-6
blessés	730	715	2

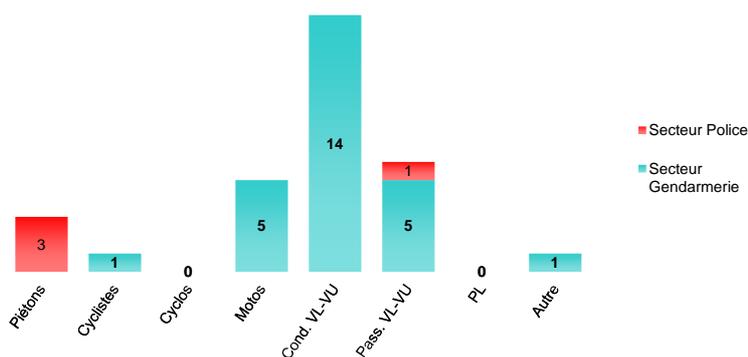
Répartition mensuelle des tués



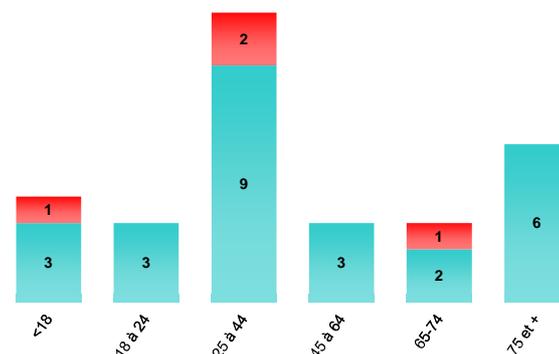
Cumul des tués par mois et par année



Tués en 2019 selon le mode de déplacement

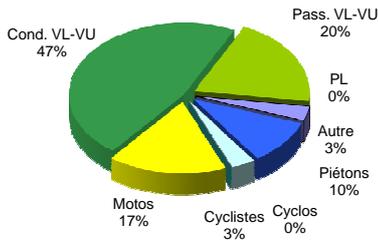


Tués en 2019 selon l'âge

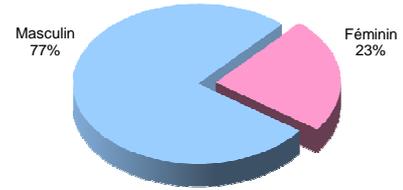


Répartition des tués

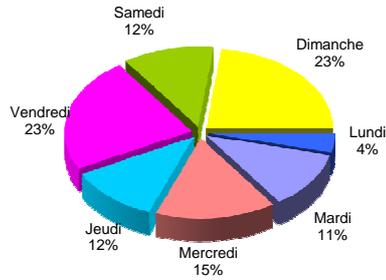
Par catégorie d'usagers



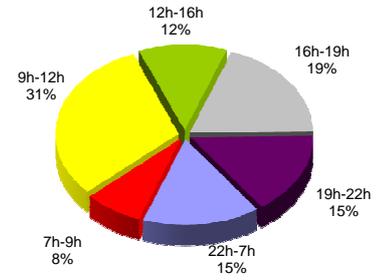
Par sexe



Par jour de la semaine

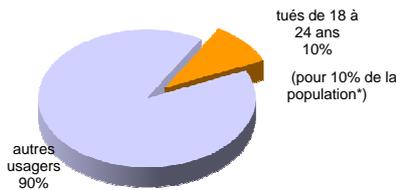


Par tranche horaire

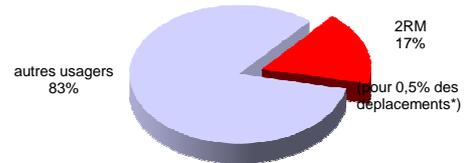


Répartition des tués - usagers vulnérables

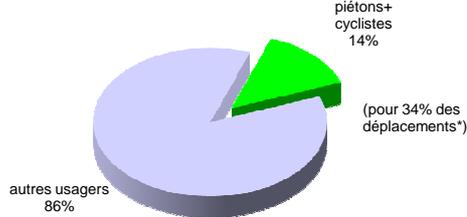
Part des 18-24 ans tués



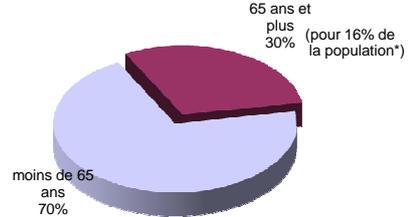
Part des deux roues motorisés tués



Part des piétons et cyclistes tués

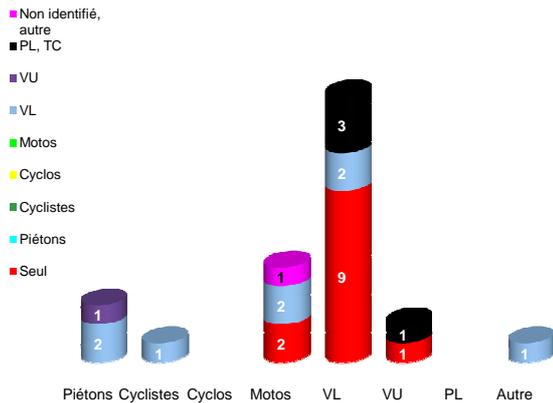


Part des seniors tués



* Sources : INSEE population bretonne au 1er janvier 2016 - Enquête Ménages et Déplacements en Ille-et-Vilaine 2018

Tués contre - conflits (dans les accidents)



Usager(s) décédé(s) dans l'accident								Contre
Piétons	Cyclistes	Cyclos	Motos	VL	VU	PL	Autre	
			2	9	1			Seul
								Piétons
								Cyclistes
								Cyclos
								Motos
2	1		2	2			1	VL
1								VU
				3	1			PL, TC
			1					Non identifié, autre
3	1	0	5	14	2	0	1	26

Département d'Ille-et-Vilaine

Localisation des accidents routiers mortels et nombre de tués

Nombre de tués au 30 septembre 2019 : 30 (dans 26 accidents)

Cette plaquette présente le cumul des accidents routiers mortels (tués à trente jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine. Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.



Thème : Transport - Accidentologie
 Réalisée par : DDTM35 / SECTAM / BTC SI / ODSR
 Date de réalisation : 1er octobre 2019
 Sources données : Préfecture d'Ille-et-Vilaine - Gendarmerie nationale - Police nationale
 Sources cartographiques : IGN
 © DDTM d'Ille-et-Vilaine - reproduction interdite

0 10000 20000

Données concernant les accidents mortels du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019 localisés sur la carte

n° de l'accident	date	heure	commune	catégorie des tués	âge(s)	sexe(s)	nbre cumulé des tués
1	11/01/2019	07h00	Cesson-Sévigné	1 piéton	40	M	1
2	12/01/2019	10h15	Comblessac	1 conducteur VL	83	M	2
3	17/01/2019	22h20	Argentré-du-Plessis	1 conducteur VL	22	M	3
4	30/01/2019	09h00	Saint-Péran	1 passager VL	4 mois	M	4
5	14/02/2019	03h00	Feins	1 conducteur VL	46	F	5
6	17/03/2019	22h35	Bédée	1 conducteur VL	46	M	7
				1 conducteur VL	23	F	
7	21/03/2019	19h38	Chartres-de-Bretagne	1 conducteur VU	57	M	9
				1 passager VU	17	M	
8	27/03/2019	20h00	Mouzé	1 cond. Moto>125cm ³	29	M	10
9	12/04/2019	17h50	Goven	1 cond. Moto>125cm ³	31	M	11
10	04/05/2019	11h40	Rennes	1 piéton	5	M	12
11	14/05/2019	17h00	Romagné	1 cond. Moto>125cm ³	29	M	13
12	19/05/2019	00h40	Saint-Malo	1 piéton	39	M	14
13	19/05/2019	12h40	Saint-Domineuc	1 conducteur VL	34	M	16
				1 passager VL	6	M	
14	20/05/2019	16h33	Laillé	1 conducteur VL	78	M	17
15	07/06/2019	12h00	Roz-sur-Couesnon	1 conducteur VU	72	M	18
16	14/06/2019	12h00	Louigné-du-Désert	1 conducteur VL	88	M	19
17	02/07/2019	09h10	Erce-près-liffré	1 conducteur VL	18	M	20
18	10/07/2019	14h45	Rennes	1 passager VL	73	F	21
19	13/07/2019	18h30	Brécé	1 conducteur VL	37	M	22
20	19/07/2019	20h45	Dol-de-bretagne	1 cond. Moto>125cm ³	39	M	23
21	21/07/2019	21h20	Le Theil-de-bretagne	1 cond. Moto>125cm ³	40	M	24
22	24/07/2019	10h30	Pleurtuit	1 cond. Bicyclette	76	F	25
23	16/08/2019	09h58	Combourg	1 conducteur VL	62	F	26
24	20/08/2019	15h45	Brie	1 conducteur VL	89	M	28
				1 passager VL	89	F	
25	25/08/2019	17h00	Sains	1 passager VL	72	F	29
26	25/08/2019	22h10	Saint-Lunaire	1 cond. Voiturette	54	M	30

La sécurité routière à la une



CAMPAGNE

La Sécurité routière rappelle l'importance de bien attacher les enfants en voiture

Les Français le reconnaissent dans les sondages : 2 enfants sur 3 sont souvent mal ou pas du tout attachés dans une voiture. Beaucoup pensent en effet que sur un petit trajet, proche du domicile, les risques d'accident sont nuls. En réalité à 50 km/heure, un enfant de 10 ans non ceinturé devient un projectile d'une demi-tonne. À travers une saga digitale d'un genre nouveau, la Sécurité routière raconte la terrible histoire d'un père qui oublie d'attacher correctement son fils de dix ans en voiture. Le film raconte la vie quotidienne des mannequins d'un véritable crash test, organisé par l'UTAC CERAM, avant et après l'accident.

Que dit le code de la route ?

Tous les enfants de moins de 10 ans doivent être attachés dans un dispositif de retenue adapté à leur morphologie. L'homologation, certifiant que ces dispositifs répondent aux normes de l'Union européenne, est obligatoire. Une étiquette atteste que le fabricant a bien obtenu cette homologation et comporte plusieurs indications :

- selon la norme, le poids (R44) ou la taille (R129) indique le dispositif approprié.
- la lettre E entourée d'un cercle, signifie que le matériel est conforme à la norme européenne.

TOUT SAVOIR SUR LES SIÈGES AUTO :

Obligations et conseil

Les enfants doivent être transportés au moyen d'un dispositif de retenue adapté à leur âge, à leur morphologie et à leur poids, ayant fait l'objet d'une homologation européenne de sécurité. Ces dispositifs doivent être installés sur des places équipées de ceintures.



MÊME SI L'ÉCOLE EST À CÔTÉ,
LES ENFANTS SONT BIEN ATTACHÉS



SECURITE ROUTIERE
TOUS RESPONSABLES